



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## décentralisation

Question écrite n° 2718

### Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative, sur la décentralisation et la déconcentration. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont, selon elle, s'agissant des missions dont son ministère a actuellement la charge : celles qui doivent rester de la compétence de l'État ; et celles qui pourraient utilement être transférées aux collectivités territoriales. S'agissant des premières missions, étatiques, il lui demande de préciser : celles qui ont vocation à demeurer gérées à l'échelon central ; et celles qui pourraient utilement être déconcentrées. S'agissant des secondes missions, susceptibles d'être décentralisées, il lui serait reconnaissant de préciser quel niveau de collectivités territoriales lui semble le plus approprié.

### Texte de la réponse

L'évolution et la réorganisation des missions relevant du ministère délégué à la réussite éducative s'inscrit dans la réflexion, plus large, lancée le 1er août 2012 par le Premier ministre et qui concerne l'évolution des missions et de l'organisation de l'Etat. Cette réflexion interministérielle est rendue nécessaire par l'objectif de stabilisation de la dépense et des emplois de l'Etat et de ses opérateurs qui a été assigné à chaque ministère dans le cadre du budget pluriannuel 2013-2015, lequel objectif suppose la mise en oeuvre de réformes structurelles. Chaque ministère doit élaborer les propositions qui permettront la réalisation de ces réformes structurelles, et ce, selon une méthode soumise par le Premier ministre. Il a été demandé à chaque ministre de mener une réflexion permettant d'identifier les missions devant demeurer de la responsabilité de la puissance publique, puis de déterminer, parmi ces mêmes missions, celles qui doivent être maintenues dans le champ de compétence de l'Etat et celles dont le transfert aux collectivités territoriales pourrait se justifier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Larrivé](#)

**Circonscription :** Yonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2718

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Réussite éducative

**Ministère attributaire :** Réussite éducative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 août 2012](#), page 4685

**Réponse publiée au JO le :** [9 octobre 2012](#), page 5586